

Travailler “avec” les parents : enjeux fondamentaux et mise en œuvre des actions d’aide à la parentalité

PUBLIC

- Professionnels de la petite enfance, de l’enfance : animateurs, auxiliaires de puériculture, assistantes maternelles, travailleurs sociaux, élus...

PRÉ-REQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Acquérir des notions fondamentales sur la parentalité et les liens familiaux
- Concevoir, analyser et évaluer des actions d’aide à la parentalité dans un contexte en mutation

CONTENU

- Construire des repères communs sur l’évolution des compositions familiales, place de l’enfant...
- Réfléchir aux conditions d’implication des divers acteurs : élus, institutions, professionnels, parents...
- Construire et tenir les liens avec les acteurs parentaux, associatifs
- Revisiter la notion d’ “implication” des parents
- Construire et partager des outils ressources favorisant la rencontre et les échanges entre parents

MÉTHODOLOGIE

- La formation se déroule sous formes d’apports théoriques, de travaux de groupe, de mise en situation à partir de proposition des formateurs ou d’exemples des stagiaires

MODALITÉS D’ÉVALUATION

- Questionnaires de positionnement en début et fin de formation
- Par la reformulation orale des bénéficiaires, l’intervenant s’assure de l’avancée en cours
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

DÉROULEMENT

- Durée : 2 jours
- Dates : lundi 6 et mardi 7 mars 2023
- Lieu : Rennes
- Tarif : 380 € par participant pour un groupe de 12 personnes max.

INTERVENANTES

- Michèle Baron-Quillevéré, directrice d’établissement médico-social et Martine Peltier-Le Teuff, psychologue clinicienne

Fiche mise à jour le 23/01/2023



Secrétariat (renseignements, inscription, devis, facturation...)
4 – rue Colonel Fonferrier 29200 Brest
02 98 43 62 51 du lundi au vendredi
urfp@parentel.org / www.parentel.org

Les formations se déroulent en priorité dans les locaux de Parentel (Brest, Morlaix, Quimper) accessibles aux personnes en situation de handicap.

Elles peuvent cependant se tenir dans d’autres lieux. Toutes les informations sont précisées aux participants lors de la convocation.

En cas d’aménagements spécifiques nécessaires au suivi des formations, prendre contact avec le secrétariat (02 98 43 62 51).

Selon les thématiques, certaines formations peuvent être proposées en présentiel et/ou en distanciel.

L’URFP est un organisme de formation continue enregistré sous le numéro 53 29 08665 29 auprès du préfet de la région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État – SIRET 35253986000028

[Règlement intérieur URFP](#) / [Éthique et qualité](#) / [Conditions générales de vente](#) / [Bulletin d’inscription - Formations 2023](#) disponibles en ligne

Nous pouvons
construire avec vous
les modalités particulières
(contenu, rythme, durée...)
de la formation
dont vous avez besoin.